

**FICHE DE DÉCLARATION PRÉALABLE D'UN TRAÇAGE
EN RÉGION NORMANDIE**

L'objectif de ce formulaire de déclaration préalable des opérations de traçage est de :

1. prévenir les organismes chargés de la distribution d'eau potable ainsi que les services de la police de l'eau afin qu'ils puissent gérer au mieux les problèmes liés à ces essais (coloration de l'eau, etc...)
2. tenir un registre des opérations de traçages réalisées en Normandie afin :
 - > d'éviter les interférences et erreur d'interprétation lorsque plusieurs opérateurs réalisent des traçages simultanément dans un même périmètre,
 - > de garder trace des opérations de traçages y compris celles non bancarisées dans la base de données régionale des traçages
3. contrôler le type de traceur injecté dans les eaux souterraines

<u>Prestataire responsable des essais :</u>			
<u>Personne responsable :</u>	Nom :	Tél :	E-mail :
<u>Intitulé de l'étude :</u>			

Date :

Signature

A renvoyer au moins 15 jours avant le début de l'essai de traçage :

- *Par mail aux destinataires suivant (selon le dpt concerné) :*

Police de l'eau (Bureau de la police de l'eau de la DDTM et AFB)	ddtm-se@calvados.gouv.fr ET sd14@ofb.gouv.fr ddtm-sebf-pte@eure.gouv.fr ET sd27@ofb.gouv.fr celia.le-gal@manche.gouv.fr ET sd50@ofb.gouv.fr ddt-seb-brep@orne.gouv.fr ET sd61@ofb.gouv.fr ddtm-srmt-bpe@seine-maritime.gouv.fr ET sd76@ofb.gouv.fr	dpt 14 dpt 27 dpt 50 dpt 61 dpt 76
DREAL Service ressource	veronique.feeny@developpement-durable.gouv.fr	
ARS Normandie	Stephane.rabarot@ars.sante.fr ou ars-normandie-ud14-sante-environnement@ars.sante.fr Delphine.JULIEN@ars.sante.fr Jean.bodin@ars.sante.fr Veronique.lucas@ars.sante.fr Anne.GERARD@ars.sante.fr	dpt 14 dpt 27 dpt 50 dpt 61 dpt 76
Collectivités AEP concernées *1	selon secteur	
BRGM Normandie	SGR_HNO@brgm.fr	
Cellule opérationnelle de la Gendarmerie	corg.ggd27@gendarmerie.interieur.gouv.fr cog.bco.rghn@gendarmerie.interieur.gouv.fr cog.bco.rgbn@gendarmerie.interieur.gouv.fr corg.ggd50@gendarmerie.interieur.gouv.fr corg.ggd61@gendarmerie.interieur.gouv.fr	dpt 27 dpt 76 dpt 14 dpt 50 dpt 61

*1 A charge aux collectivités AEP qui recevront cette déclaration de prévenir leur éventuel distributeur d'eau si la distribution ne se fait pas en régie

ET

- *Par courrier à : DREAL Normandie / SRE / BEMA– 2 rue saint sever 76032 rouen cedex*

Situation des essais				Traceur		Date prévue pour l'injection
Injection		Suivi		Traceur utilisé	Quantité / Unité	
Commune (département)	Points d'injection : - ID Bétoire, si bétoire - N° BSS, si forage - X, Y L93. Si autre	Points de suivi : - N° BSS si forage ou source - X, Y L93. Si autre	Durée prévisionnelle du suivi			